



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
FINANCES PUBLIQUES**

N° Spécial

26 octobre 2022

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DDFIP du 26 octobre 2022

SOMMAIRE

| Avis de recrutement | Date | DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES | Page |
|--------------------------------|-------------|---|-------------|
| DDFIP N°2022_ | - | Avis de recrutement au titre de l'année 2022 d'agents techniques des Finances publiques. | 3 |

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS DE RECRUTEMENT

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

Direction Générale des Finances Publiques

Département des HAUTS DE SEINE

AVIS

de recrutement au titre de l'année 2022

d'agents techniques des Finances publiques

En application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique du 17 octobre 2022, est organisé, au titre de l'année 2022, par la direction générale des Finances publiques, le recrutement sans concours d'agents techniques des finances publiques (département de *Hauts de Seine*).

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Il s'agit des conditions générales requises pour l'accès aux emplois publics de l'État :

- être de nationalité française ou ressortissant de l'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.
- satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique :
 - jouir de ses droits civiques ;
 - ne pas avoir subi de condamnations figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
 - être en situation régulière au regard des obligations militaires.

II - NOMBRE DE PLACES OFFERTES et DATE PREVUE DU RECRUTEMENT

Le nombre total d'emplois à pourvoir est fixé à : 2

Le recrutement est organisé pour prendre effet *avant le 31 décembre 2022*.

III - NATURE DES FONCTIONS A EXERCER

L'agent intervient au sein de la division en charge de la gestion logistique et du soutien technique pour l'ensemble des services de la DDFiP 92.

Soutien logistique

S'agissant des activités de logistique, l'agent sera, entre autre, chargé :

- du suivi, de la préparation et de la distribution des commandes ;
- du suivi des stocks de produits, équipements et mobiliers ;

Travaux de manutention

S'agissant des activités de manutention, l'agent pourra être amené à réaliser :

- de la manutention de charges (réception des livraisons notamment) ;
- de la manipulation régulière et du rangement de documents et cartons, produits.

Soutien technique

Au titre du soutien technique :

- il effectuera des livraisons dans les sites ;
- il participera aux opérations de déménagement et d'installation des mobiliers au sein des centres des finances publiques du département ;
- Il opérera lors des opérations de benne au déstockage des locaux d'archives afin de libérer les espaces.

Il peut également être appelé à participer occasionnellement à certains travaux annexes.

IV - PÉRIODE DE RETRAIT ET DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats devront prendre contact avec le service des ressources humaines de la direction locale des Finances publiques des *Hauts de Seine* pour constituer leur dossier de candidature.

Direction Départementale des Finances Publiques des Hauts de Seine

Service des Ressources Humaines

167/177 avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie

92013 NANTERRE CEDEX

courriel : ddfip92.ppr.personnel@dgfip.finances.gouv.fr

Merci d'indiquer dans l'objet du courriel : **Candidature recrutement agent technique**

Le dossier de candidature comporte notamment :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité justifiant de la nationalité. Les candidats doivent posséder la nationalité française ou être ressortissants de l'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen (carte nationale d'identité recto/verso, passeport...) ;
- la photocopie d'une pièce justifiant de la situation au regard des obligations militaires. Seuls les candidats entre leur 16ème anniversaire et la veille de leur 25ème anniversaire sont tenus de justifier leur situation (certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC), attestation provisoire « en instance de convocation » à la JDC...). **Les candidats âgés de 25 ans et plus au jour de la constitution du dossier de candidature sont dispensés de cette justification (loi n° 2015-917 du 28 juillet 2015) ;**
- le cas échéant, le(s) certificat(s) de travail correspondant aux emplois précédemment occupés indiquant les périodes et la nature de l'emploi ;
- le cas échéant, tout justificatif nécessaire à l'exercice de la fonction proposée.

La date d'ouverture des inscriptions auprès de la direction locale des finances publiques des Hauts de Seine est fixée au 25 octobre 2022.

La date limite de dépôt du dossier de candidature auprès de la direction locale des finances publiques de des Hauts de Seine est fixée au 25 novembre 2022.

Les dossiers des candidats seront examinés par une commission de sélection. Il est précisé que seuls seront convoqués à l'entretien de sélection les candidats préalablement retenus par la commission à l'issue de l'examen des dossiers.

V - ORGANISATION DU RECRUTEMENT

L'organisation du recrutement est fixée par le décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 qui a modifié le décret n° 2010-985 du 26 août 2010.

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>